

Economie | Ford Blanquefort : quand le CE assigne la direction au tribunal



Le comité d'entreprise de Ford Blanquefort et la CGT ont voulu marquer un grand coup pour alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur la situation de l'usine girondine. Ils ont assigné leur direction au tribunal pour non respect de l'engagement à maintenir 1 000 emplois et prêt illicite de personnel. Une action, qui se veut avant tout symbolique. "Nous ne cherchons pas à faire condamner Ford", précise Philippe Poutou, le leader de la CGT. Le tribunal a mis sa décision en délibéré au 24 août.

En 2011, lors de la reprise de l'usine de Blanquefort, Ford s'était engagé à maintenir sur le site 1 000 emplois jusqu'en 2018. "Mais, aujourd'hui, cet engagement n'est plus respecté. Nous sommes 980", explique Jean-Luc Gassies, délégué CFTC, qui rappelle au passage les millions d'euros d'aides publiques distribués au constructeur pour rester sur le territoire. Lors de l'audience, Me Max Bardet, l'avocat du groupe Ford a remis en cause cette lecture de l'engagement. Il a expliqué aux juges qu'il ne s'agissait pas "d'un engagement ferme de la part du constructeur automobile américain, mais d'un objectif affiché". En précisant au passage, que les aides publiques sont données en fonction du nombre d'emplois maintenus et qu'il y a 1 200 contrats de travail à Ford Aquitaine industrie. "C'est un engagement écrit, pris sur 5 ans lors d'un accord-cadre signé en mai 2013. Est-ce que vous pensez un instant qu'un industriel averti comme Ford ait pu prendre cet engagement à la légère? Le groupe Ford est très florissant en France, en Europe et à l'international. Il savait très bien ce qu'il faisait", a répondu Me Monique Gédon, l'avocate du CE et de la CGT.

Le silence des pouvoirs publics surprend les syndicats En réalité, le CE et la CGT veulent tirer la sonnette d'alarme. Dans 18 mois, la question de la pérennité du site sera à nouveau posée. Ils ne comprennent pas le silence de l'Etat et des collectivités locales : Région, département, métropole, qui ont accepté de verser au total 46 millions d'euros d'aides publiques en 5 ans. Le tribunal rendra sa décision le 24 août. Et, quelques jours après, le nouveau préfet pourrait bien organiser une nouvelle réunion du comité de pilotage de l'usine avec les pouvoirs publics. Un comité de pilotage, que les syndicats attendent désormais avec impatience.



Nicolas César

Crédit Photo : NC

Publié sur aqui.fr le 30/06/2015

[Url de cet article](#)